

Accusé de réception en préfecture  
054-245400601-20220331-26-DE  
Date de télétransmission : 15/04/2022  
Date de réception préfecture : 15/04/2022

République Française

Meurthe-et-Moselle

**DELIBERATION**  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY**

\*\*\*\*\*

**SEANCE DU 31 Mars 2022**

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
45	30	30 + 14 pouvoirs

<b>Date de convocation</b> <b>25 Mars 2022</b>
---

L'an deux mille vingt-deux, le trente et un Mars à vingt heures trente, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président.

Présents : Laetitia ASCHBACHER, Pascal BARTOSIK, Thierry BECKER, Odile BEGORRE-MAIRE, Valentin DETHOU, Sébastien DOSE, Céline GEOFFROY, Denise GERARDIN, Denis GODEFROY, William GRAFF, Michel JACQUES, Pierre JULIEN, Chantal KIPPER, Patrice LEBOEUF, Ludovic LEGGERI, Yves LEICKNER, Catherine LEPRUN, Catherine LESAINE, Denis MACHADO, Francis MAUGRAS, Jean-Jacques MAXANT, Patrick MEDART, Gilles MULLET, Jocelyne PANO, Chantal PELLENZ, Jeanne PHILIPPOT, Sébastien POINT, Laurent TROGRIC, Dominique VOINSON, Rémi WAGNER.

Absents excusés : Pascal BECK.

Représentés : David BLASIUS par Sébastien POINT, Béatrice BOCHNAK par Francis MAUGRAS, Magali CLEMENT-DILLMANN par Rémi WAGNER, Sylvie GAMEL par Chantal PELLENZ, Dominique GRANDIEU par Catherine LEPRUN, Catherine GUENSER par Sébastien DOSE, Antony KUHN par Francis MAUGRAS, Martine LEPIANKO par Denis MACHADO, Philippe POTDEVIN par Laurent TROGRIC, François ROUGIEUX par Sébastien DOSE, Carole SALEUR par Denis GODEFROY, Odile SCHMITT par Dominique VOINSON, Alain SOLDNER par Pierre JULIEN, Bernard VERGANCE par Valentin DETHOU.

Monsieur Denis MACHADO a été nommé secrétaire de séance.

**Objet : Festival du conte 2022 – versement d'une subvention**

**N° de délibération : 26**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
30	44	44	0	0	0

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Depuis 1995, un collectif d'associations et de communes du Bassin de Pompey développe des initiatives de promotion de la lecture. Au fil des années, diverses actions se sont mises en place : ateliers auprès du jeune public, accueil d'écrivain en résidence, formations à destination des animateurs, bibliothèques et structures socio-éducatives, accueil de spectacles professionnels, etc.

Depuis 1998, en parallèle de ces actions, est proposé à un large public un temps fort, le festival du Conte et de l'oralité « les Colporteurs d'Histoires ».

Depuis 2008, la coordination de cet événement culturel est assurée par la Ligue de l'enseignement/FOL 54.

Une année avant le festival, un « appel à participation » est envoyé à toutes les associations, structures éducatives et collectivités territoriales du Val de Lorraine. Ainsi les personnes souhaitant s'associer à la démarche peuvent adhérer à un

Accusé de réception en préfecture  
n°1460016012022000011  
Date de télétransmission : 15/04/2022  
Réception en préfecture : 12/04/2022

« nouveau collectif ». Ce collectif est associé tout au long de l'année à la préparation et à la programmation l'année du festival et à la mise en œuvre d'actions autour du conte et de l'oralité.

Le soutien à l'oralité et la participation au festival du conte sont inscrits dans les statuts du Bassin de Pompey, traduisant la volonté de la Communauté de Communes de soutenir ce projet collectif de manière durable.

#### Bilan de l'édition 2020 :

Dans le cadre de sa participation au collectif, le Bassin de Pompey a accueilli en 2020, 8 représentations à destination de toutes les structures d'accueil de la petite enfance, du LAPE et du RAM, ainsi qu'une formation à destination des bibliothécaires et personnels petite enfance portée sur l'éveil culturel du tout petit, par la marionnette, la musique et les contes.

A côté du Bassin de Pompey, ont également participé au collectif : la commune de Pompey, le FEP de Montenois, la Communauté de Communes de Mad et Moselle, la médiathèque Corbin de Liverdun, le FJEP de Champigneulle, la médiathèque de Thiaucourt, la bibliothèque de Bayonville sur Mad, l'accueil périscolaire de Custines et la ville de Custines, la Médiathèque Départementale de Meurthe-et-Moselle et Scènes & Territoires en Lorraine.

Il est ainsi proposé au Conseil Communautaire de renouveler son soutien à l'édition 2022 du festival du conte en allouant une subvention d'un montant de 6 000 € à la Ligue de l'Enseignement, en vue de mettre à nouveau en œuvre des actions en direction de l'ensemble de ses structures d'accueil de la petite enfance (spectacles et formations), en cohérence avec le projet d'éveil culturel visant à familiariser les plus jeunes à la création et à la production artistique dès leur plus jeune âge.

**Je vous laisse le soin d'en délibérer.**

### **Délibération**

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,**

**DECIDE** d'apporter son concours au festival du conte 2022 par le versement d'une subvention de 6 000 € à la Ligue de l'Enseignement, Fédération des Œuvres Laïques de Meurthe-et-Moselle.

**IMPUTE** les crédits nécessaires sur la ligne 6574 du budget principal 2022.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme  
Le Président,



Laurent TROGRILIC